**La famille dans le monde rural français (1815-1950)**

Pendant longtemps, la famille est restée un sujet relevant du domaine de l’ethnologie et non de l’histoire. Aujourd’hui encore, la plupart des ouvrages sur la question sont le fruit d’ethnologues, d’anthropologues (ex : Martine SEGALEN, *Mari et femme dans la société paysanne*) ou bien même de folkloristes, ce qui tend à donner une vision figée de la famille, sans déclinaison ni dans le temps ni dans l’espace. Ce n’est qu’au cours des dernières décennies que des historiens se sont penchés sur ce sujet, suivant les traces d’Edward SHORTER (1982 : année de parution de *Naissance de la famille moderne*).

On tentera donc d’aborder la question du rôle de la famille au cours de la période sous le même angle, plus historique qu’ethnologique : en se gardant bien des tableaux figés, on tentera de dégager de grandes tendances et on apportera des nuances régionales aussi bien que sociales (les mœurs familiales des notables sont plus proches des citadins que des ruraux, par exemple). Pour cela, il faudra d’abord définir la famille, qui peut se décliner en plusieurs parfums en fonction des époques et des régions : souche, nucléaire etc. Ne pas oublier, non plus, la place du couple. Puis on se demandera ce qu’implique tel type ou tel type de structure familiale : patriarcat, place de la femme et des jeunes etc. Le rôle de la famille est à envisager sous de multiples aspects en fonction des époques : force d’entraide (parentèle) et de travail, mais aussi lieu de contrôle (modèle la sociabilité paysanne) et de tensions, de conflits intergénérationnels grandissant au fil de la période. Bien entendu, il faudra replacer tout cela dans le cadre d’une société paysanne qui se conforme de plus en plus au modèle urbain individualiste, et se demander si, à la fin du programme, on peut encore parler de « rôle dans la famille » dans un monde rural en proie à la désertification, où se multiplient les célibataires. Enfin, il ne faudra pas non plus négliger le rôle qu’on put avoir des agents extérieurs tel que l’Etat, ou bien plus tard le CNJA (qui était en faveur de l’intensification de l’exode rurale) sur ce modèle de la famille.

Mais avant toute chose, il n’est peut-être pas inutile de dresser un bref tableau de la famille type (si tant est qu’elle existe) d’Ancien Régime. L'image d'Epinal représentant la famille regroupée le soir auprès de l'âtre, rassemblant trois générations, le grand-père fumant paisiblement et la grand-mère chantonnant pour endormir l'enfant, est à revoir. Si l'ont combine l'âge tardif au mariage et une courte espérance de vie, un seul des quatre aïeux avait une chance de passer quelques temps, et encore brièvement, avec le nouveau ménage. Les pyramides des âges qui ont pu être établies pour des villages montrent que les plus de soixante ans ne formaient pas plus de 5% de la population totale. De même l'image d'une famille aux nombreux enfants bataillant, se chamaillant, emplissant le foyer d'agitation et de bruit, doit être révisée : Si l'écart moyen entre les naissances était bien de 2 ans à 2 ans et demi, rappelons-nous que la mort fauchait 1/4 des enfants avant 1 an et un autre quart peu après... En revanche, en dehors de ce premier cercle familial (qui regroupe les personnes qui vivent sous le même toit) l’importance de la parentèle, qui a entre autre une fonction d’entraide, est un fait indéniable : cousins, oncles, neveux, aïeux etc. Dans ce domaine, la mémoire familiale est capable de véritables exploits ; des études ont montré que la mémoire généalogique moyenne et purement orale des paysans remontait jusqu'au 5ème degré, sur plus d'un siècle. Preuve qu’on se définit aussi avant tout par sa famille et la notion d’honneur qui va avec.

Tout au long du XIXème s., la famille pèse plus lourd à la campagne qu’à la ville : c’est le socle de toute une société, dont elle contribue parfois à entretenir certains archaïsmes. Dans le tournant des années 1880, on note cependant une certaine évolution avec la diffusion d’un modèle urbain venu des villes, en dépit de l’opposition de certains républicains. A la fin du programme, on a l’impression d’un grand bouleversement du rôle de la famille dans le monde rural : comme si celle-ci s’était complètement déstructurée, pour dans certains cas disparaître (hausse du célibat), alors que comparativement elle semble désormais peser plus lourd en ville.

# **I La famille comme soc(le) : 1815-‘70s**

a) La famille avant l’individu.

 Tout au long du XIXème siècle, le paysan semble avant tout se définir par sa famille au sens large (inclus la parentèle et les aïeux) plutôt que par son existence en tant qu’individu. Cela vaut également pour les notables. Ainsi l’importance du lignage et de la généalogie : on se doit de connaître ses ancêtres (comme on se doit de connaître ses auteurs, dirait Flaubert). La famille est donc directement lié à la notion d’honneur. D’où des luttes inter ou intra villageoises entre « clans » (vieilles familles), en particulier dans la France méridionale, qui peuvent tout aussi bien être des luttes d’influence que des affrontements purs et durs.

Dans certains cas, on hait telle famille de génération en génération, sans plus savoir pourquoi si ce n’est qu’elle a un jour nuit à la famille : les rapports entre famille passent bien souvent avant les rapports entre individus et forgent la sociabilité (un problème bien connu des Capet et des Montaigu) : pas question de traîner, et encore moins de se marier, avec l’ennemi.

Ce qui aujourd’hui est considéré comme étant du domaine de l’intimité était pris en charge par les communautés familiales (et villageoises), d’où une possible remise en question de la notion de couple, qui se fond entre autres dans la famille nombreuse à structure patriarcale (comme du temps des Romains), encore bien présente au cours du XIXème s., bien qu’en déclin. En outre, l’habitat rural, encore largement composé d’une grande pièce centrale où vivent et dorment tous les membres de la famille (même si les paysans les plus aisés ont une maison à étage, avec plusieurs pièces, voire plusieurs bâtiments où vivent séparément hommes et bêtes), favorise la promiscuité et empêche une réelle intimité ; ce qui ne gêne guère le couple, car cela semble aller de soi. Il n’en va pas de même, bien sur, pour les notables et la bourgeoisie des champs.

La fonction d’entraide n’est pas négligeable, en particulier dans l’Ouest (à relier au catholicisme très développé dans ces régions et à la charité chrétienne qui l’accompagne ?) et dans le Sud de la France. Ainsi, faute de Crédit Agricole et pour éviter d’avoir recours aux usuriers, la parentèle peut permettre de trouver un emploi (ex : recommander son fils auprès du maître de son cousin métayer), d’emprunter… du moins tant que cela va dans l’intérêt de la communauté familiale toute entière, et non uniquement dans celui de l’individu. En effet, la solidarité se doit de servir à tout le monde, et les parasites qui ne servent pas la communauté (indigents, vieillards cf. *La Terre*, ZOLA) sont assez mal vus en général, bien que dans l’Ouest (cf. charité chrétienne et paternalisme) ils soient mieux considérés, avec pitié.

b) La famille, force de travail au service de l’exploitation.

 La taille de la famille est le plus souvent fonction de la taille de l’exploitation : familles élargies aux ascendants pour les moyens et grands propriétaires, ou au contraire famille nucléaire pour les journaliers etc. La famille s’adapte à l’exploitation (économie, somme de travail) plutôt que l’inverse : de là à dire que la famille écrase le couple…

Ainsi, bien que le modèle de la famille souche (plus de deux générations sous le même toit) à la Le Play soit encore bien présent au cours du XIXème s. (en particulier dans la France méridionale), il tend à décliner au profit de la famille nucléaire. La famille indivise relève elle davantage du mythe (y compris avant 1815). Et s’il y’a plus d’enfants que nécessaire, l’emploi de domestique est souvent tout indiqué. Sans oublier la polyactivité (cf. *domestic system* pour les femmes). Le ménage paysan est avant tout une unité économique organisé autour de la maison comme exploitation, basée sur un modèle de culture extensif (d’où la nécessité de main d’œuvre) : se marier est une nécessité. Ce qui ne veut pas dire que la notion d’amour est totalement absente. Juste que pour pouvoir s’aimer, il faut avant tout s’assurer de pouvoir vivre et manger. Cependant, les amours paysans restent encore assez éloigné du romantisme citadin (cf. maraîchinages vendéens) et ses rituels d’approche, qui ne pénétreront vraiment dans les campagnes qu’à partir du début du XXème s.

 A l’inverse, notables et bourgeoisie des champs (médecins, notaires, éventuellement instituteurs après 1880 etc.) ont « un train d’avance » : leur rapport à la famille est nettement moins utilitaire. On pourrait peut-être dresser un parallèle avec le rapport à la terre de certains d’entre eux: tout comme les châtelains se plaisent à entretenir un bout de jardin non cultivé, dans un but purement décoratif (cf. Philippe GRANDCOING in *Les Demeures de la distinction*), cette « classe » fait des enfants dans un but non-utilitaire, là encore contrairement aux paysans.

 La femme tient une fonction essentielle du point de vue économique : elle est loin d’être reléguée à des fonctions improductives et, le plus souvent, les tâches sont relativement interchangeables (hormis quelques rares domaines : tout ce qui touche à l’eau, comme la lessive, reste l’apanage de la femme ; inversement, l’homme se réserve ce qui touche au feu, comme le métier de forgeron par exemple). Ainsi, dans le pays d’Auge, en dehors des foins, l’homme s’occupait principalement de sa cave tandis que la femme avait la charge de toutes les autres activités. Inversement, dans la Haute-Loire, la femme avait uniquement la tenue de l’intérieur et de l’éducation des enfants. Elle est donc une indispensable travailleuse (penser aussi à la polyactivité / ex : textile près de Lyon), d’où la nécessité du mariage.

 Au sein de cette famille adaptée à la taille de l’exploitation, l’enfant à une place qui ne lui est guère adaptée : à vrai dire, il n’est le plus souvent vu que comme un adulte en puissance (il hérite d’ailleurs de vêtements d’adultes ayant déjà servis, réajustés pour l’occasion), une autre paire de bras qu’il faut cependant nourrir en attendant qu’elle soit en mesure de se rendre utile. A relier donc, aux nombreux mauvais traitements subis par les jeunes enfants (peu d’attention à l’hygiène, « macèrent », cf. nourrices du Morvan) qu’on va même jusqu’à accrocher au clou, comme de simples objets ; ne pas oublier non plus la question de l’infanticide, qui recoupe cette problématique. Il faudra attendre la fin du XIXème s. pour que l’enfant commence à être reconnu à part entière, notamment à partir du moment où on commence à légiférer sur son statut (ex : Lois Ferry qui, en marquant l’obligation d’aller à l’école jusqu’à 13 ans, contribuent en quelque sorte à délimiter l’age de l’enfance).

 La famille tient donc un rôle non négligeable dans la vision du corps paysan comme corps instrument avant toute chose.

c) Le poids de la famille

 La famille exerce un contrôle pesant, en particulier sur les femmes et les jeunes gens, souvent soumis au contrôle des anciens. Exemple : les mariages arrangés, qui visent bien souvent à faire de bonnes alliances. D’où forte endogamie et homogamie tout au long du XIXème s. (fin XIXème s., la petite reine permettra aux jeunes gens d’avoir déjà un panel un peu plus large). Néanmoins, nombre de jeunes gens acceptent ce qui leur est imposé (sans compter qu’assez souvent, il y’a le choix entre plusieurs prétendantes désignées), la famille leur ayant inculqué qu’il vaut mieux faire un mariage utile qu’un prétendu mariage d’amour, souvent source de déceptions : « Belle rose devient grâte-cul ».

 Ce qui, en revanche, contrarie de plus en plus les jeunes gens est le modèle patriarcal voire gérontocratique. Si l’exploitation ne reste pas au contrôle des parents jusqu’à la mort de l’un deux (voire des deux), il faut le plus souvent prendre ceux-ci en charge : ils continuent ensuite à vivre avec le jeune couple.

 Néanmoins, il ne faudrait pas se laisser abuser et croire que société patriarcale = domination de l’homme. On l’a vu, les tâches sont assez souvent interchangeables. Mais en outre, la gestion (équilibre financier, gérer les dépenses), charge cruciale, incombe assez souvent à la femme. Elle peut même parfois « porter la culotte » à la maison, tant que ça ne se voit pas dans la vie publique, et quoiqu’en dise certains proverbes locaux (« Le chapeau doit commander à la coiffe », Bretagne).

 Enfin, le Code Civil est encore bien souvent contourné : les partages inégaux sont nombreux, et nombre d’enfants se trouvent déshérités (pas toujours au profit de l’aîné) dans cette logique de transmission du patrimoine familial. D’après Le Play, ce sont dans les familles souche (plus de membres) que ces stratégies (avec également les stratégies matrimoniales) sont les plus fréquentes, pour éviter la dispersion du patrimoine. Ce dernier passe donc bien avant la famille.

# **II La famille commence doucement à évoluer vers un modèle plus moderne: 1880-E2G**

a) Vers un modèle plus citadin et une famille moins utilitaire ?

 Vers 1900 : diffusion dans les campagnes de nouveaux rituels d’approche importés des villes : déclin des veillées, des foires aux fiancées (même si ces dernières résistant bien jusqu’à la fin du programme en Bretagne) et même des bals au profit des « dancing » des petites villes, auxquels on se rend grâce aux bus et aux vélos. La bourrade et autres sont de moins en moins populaires auprès des jeunes filles qui, avec la diffusion de la lecture, sont de plus en plus sensible à l’idéal romantique issu des villes, qu’elles iront au besoin rechercher là-bas même (d’où célibat précoce pour certains hommes, dans les régions rurales les moins peuplées).

 L’E2G marque clairement l’apparition du dictat de l’apparence, dont souffrent les paysans les plus laids : pour les jeunes filles, une belle lignée ne suffit plus. Leur modèle est le « beau parleur citadin », au détriment du paysan.

 Signe, peut-être, de plus grande liberté dans le choix du conjoint (à relier à la disparition du contrôle exercée par la communauté avec l’intensification de l’émigration rurale, qui affecte la vie communautaire), l’âge moyen au mariage recule légèrement au cours du XIXème s. : il passe de 28 ans à 26 ans pour les hommes et de 26 ans à 23 ans pour les femmes. Faut-il y voir là un poids moindre de la délibération familiale autour du contrat de mariage ? Néanmoins, les mariages restent très arrangés au cours du XIXème s., comme le prouve la persistance de la fonction de marieur/entremetteur souvent assumé par le colporteur ou le curé. Notons que jusqu’un 1896 il faut le consentement des parents, s’ils sont encore en vie (ce qui est loin d’être toujours le cas, d’où liberté de fait), pour pouvoir se marier.

 Après la 1ère guerre mondiale, pour autant qu’on puisse les quantifier, la part des mariages d’amour semble augmenter (cf. Martine SEGALEN, *Mari et femme dans la société paysanne*). L’enfant commence aussi à obtenir un statut à part entière et reconnu comme tel, notamment depuis que les lois Ferry l’ont en quelques sorte défini.

 Néanmoins, la condition de la femme au sein du couple semble assez nettement se dégrader au cours de cette période, notamment après la guerre de 1914-18 qui ne lui a pas permis (à moins d’être veuve) de s’émanciper : elle est restée sous le contrôle des anciens pendant que l’homme était à la guerre et, à son retour (si retour il y’a), elle s’est vue « remerciée » d’avoir maintenu l’exploitation en l’état. Ainsi, elle a de plus en plus de taches à effectuer du fait du manque d’hommes et de salariés agricoles (guerre + émigration rurale). Ce phénomène est amplifié par l’essor de l’élevage au cours de cette période, en particulier dans l’Ouest (ex : Normandie et ses bocages) : en effet, la traite et autres travaux associés aux bêtes sont souvent relégués aux femmes qui, bien que reconnues comme ayant joué un rôle essentiel à l’arrière, n’en demeurent pas moins une force de travail. D’où un malaise féminin notable dans les années ’30, qui se traduit par un important départ des femmes vers les villes.

b) La (contre) influence des acteurs politiques et de l’agrarisme (Etat, JAC etc.)

 La IIIème République, qui promeut le modèle de « la petite exploitation triomphante » (J-L MAYAUD, mais est-ce nécessaire de le rappeler ?), encourage l’identification entre ménage et exploitation. Par la même, elle encourage donc un certain modèle de famille (nucléaire et non souche) adapté à cette exploitation, ainsi qu’une certaine persistance de la vision utilitaire de la famille et de ses membres, considérés comme autant de bras, ce qui va en partie contre la diffusion du modèle familial des villes dans les campagnes.

 D’autre part, dès la fin des 1870s, les parlementaires s’inquiètent de la baisse de la vitalité des campagnes, et en particulier de la moindre fécondité. La France est en effet entré plus précocement que ses voisins européens dans une phase de transition démographique avancée : sa population hausse plus lentement et, alors qu’elle était le pays le plus peuplées d’Europe après la Russie, elle ne représente plus que 10% de sa population à la veille de la 1ère guerre mondiale (où on voit même quelques années ou le taux de mortalité est supérieur au taux de natalité). Et c’est justement dans les 1870s que cette baisse de la natalité rurale s’est fortement fait sentir (de 24 pour mille en 1879 à 20 en 1870 pour le taux de natalité, alors que le TM ne passe lui que de 21 à 18) : les hommes politiques, influencés par la « crise allemande de la pensée française », n’ont pas hésité à y voir une des raisons de la défait de 1870. Rappelons que le pays est grandement tributaire de la natalité rurale, les villes ne progressant que par solde migratoire positif.

 Or, nombre de ces même parlementaires jugent la propagation du modèle familial importé des villes directement responsable de la baisse des naissances (ce qui en partie faux, certaines campagnes étant malthusiennes depuis bien longtemps et le coït interrompu étant une pratique répandue depuis fort longtemps). Ils encouragent donc, eux aussi, comme la IIIème par le biais du modèle de la petite et moyenne exploitation, la persistance d’une famille calquée sur un modèle plus ancien : c’est à dire à vocation utilitaire, mais surtout, puisque c’est là leur principal préoccupation en tant que natalistes, nombreuse. Entre autres, on peut citer, en 1896, la création de l'Alliance nouvelle contre la dépopulation, qui deviendra l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française, par Jacques Bertillon, André Honnorat et Charles Richet. Son objectif est le relèvement démographique du pays. L'Alliance propose notamment des dégrèvements d'impôts et de la côte mobilière pour les familles nombreuses. En 1908 également, création de la Ligue populaire des pères et familles nombreuses par Simon Maire. Cette ligue, qui réunit des pères de famille d'au moins 3 enfants, "veut défendre les familles nombreuses [et] agir auprès des pouvoirs publics pour obtenir des lois de justice en leur faveur". Elle organise des manifestations de masse, milite pour la justice fiscale et préconise l'instauration du quotient familial. Elle réclame une loi d'assistance aux familles nombreuses et la création de bureaux d'achat à prix réduits pour les familles.

 Il faudra attendre l’après 2de guerre mondiale pour que ces orientations, qui ont vécu leurs derniers jours avec l’agrarisme de Vichy, soient réellement remises en cause (même si, passées la 1ère guerre mondiale, faute d’être critiquées, elle n’étaient déjà plus très « au goût du jour »).

 En 1933, la JAC crée une branche féminine et tente de contribuer, à sa manière, à diffuser dans les campagnes le modèle de la ménagère, femme au foyer, issu des viles. Les médias de l’E2G imposent aux femmes de paysans une image toujours plus hygiéniste. Mais cela est difficilement conciliable avec le milieu (difficile de garder la maison propre en rentrant tout crotté avec ses bottes) et les exigences de l’époque (priorité à la modernisation de l’exploitation ou au confort domestique ?), ce qui ne permet donc pas d’endiguer le malaise féminin, dans le monde rural des années 1930, non plus que le départ des femmes qui en découle.

c) La famille : lieu d’une articulation entre local et national.

 Du fait de l’intensification de l’essor migratoire à partir de la mi-XIXème s. (surtout en ce qui concerne les migrations définitives, les migrations temporaires n’étant pas nouvelles : voir les maçons de la Creuse), mais aussi grâce au projet républicain concernant l’école, sans oublier la conscription généralisée (à partir de 1889) et la guerre de 1914-1918, la famille est devenue un point d’articulation entre le local et le national.

 Ainsi, les progrès qualitatifs des lois Ferry assurent une meilleure instruction du Français aux élèves (obligation d’aller en cours), qui en rentrant peuvent alors propager cette langue dans les foyers, en lieu et place du patois. Les conscrits font de même, en rentrant du service ou du front, en 1914, où s’est révélé à eux l’utilité d’une langue unifiée, permettant à chacun de comprendre l’autre sur le champ de batailles quel que soit son dialecte d’origine. Les membres de la famille qui ont été en contact avec la ville contribuent également à la diffusion de nouvelles habitudes de vie au sein des campagnes : habitudes alimentaires (vin face au Cidre en Normandie, viande etc.), rythme de vie (horaires différents à la ville et à la campagne) etc. Pour se tenir au courant des nouvelles du front, où se trouvent fils et maris, on lit les quotidiens. On s’écrit pour rester en contact (10 milliards de lettres écrites durant le conflit, un véritable « boom »). Ces membres de la famille sont ainsi le lien entre le local et le national et, à ce titre, entrent dans la logique républicaine d’enracinement dans le national par le biais du local.

 Néanmoins, cela est à l’origine de nombreuses relations conflictuelles, et en particulier de conflits croissants entre générations : l’une, la plus ancienne, étant clairement ancrée dans le local (parle patois etc.), l’autre, les jeunes, ayant nettement un pied dans le national grâce à l’école ou au service. Ainsi, jusqu’en 1914, il est encore fréquent qu’une fois de retour au pays, le jeune conscrit breton abandonne le Français et « baragouine » de nouveau, pour ne pas vexer les ancêtres (qui se sentent souvent inférieurs, quoiqu’ils daignent rarement le reconnaître). Ce fossé entre les générations va se creuser pour finir par sérieusement diviser la famille dans la période qui suit…

# **III La famille rurale menacée ? 1940-‘50s**

La famille se déstructure au cours de cette période : il est donc de moins en moins évident de parler de son rôle.

a) Resserrement de la famille autour du couple, ou célibat.

 Pendant et après E2G, véritable intensification de l’émigration rurale : exode, en particulier des jeunes filles, d’où développement du célibat masculin (cf. *Le Bal des célibataires: crise de la société paysanne en Béarn*, BOURDIEU), semble-t-il proportionnel à la taille de l’exploitation, et immigration de femmes venues, pourquoi pas, de l’Ile Maurice et de la Réunion dans les régions rurales sous peuplées.Nette intensification de l’émigration dans les ‘50s (- 600 000 ruraux entre 1921 et 1951). La succession des générations est de moins en moins assurée, la finalité essentielle (transmettre le patrimoine) perd de son sens.

 Véritable désertification de certaines régions touchées plus précocement que d’autres par l’émigration (ex : régions montagnardes).

 A relier avec la perte de cohésion rurale (dévitalisation croissante des campagnes), qui ne cesse de grandir après guerre : les formes de sociabilité d’antan (veillée, charivari etc.) ont disparu. On se replie sur soi : émergence de l’individu et de la famille moderne (nucléaire), recul de la vie en communauté. Repliement sur eux même des couples vivants à la campagne, dans des communes rurales elles-même déstructurées. Montée de l’individualisme. Marginalisation de ceux qui restent : véritable déséquilibre de la société rurale traditionnelle confrontée à la modernité (ex : désorganisation des réseaux matrimoniaux anciens).

 De moins en moins de paysans deviennent fils de paysans : les parents souhaitent pour leurs enfants une situation différente (meilleure ?) de la leur, preuve que l’enfant est désormais considéré à part entière, et non plus comme une unité de travail supplémentaire au sein de l’exploitation. En outre, ceci est permis par la mécanisation qui rend possible le développement d’exploitation avec 2 UTH (unités de travail humain), qui coïncide avec le modèle de l’exploitation en couple : deux personnes suffisent pour une exploitation d’une taille moyenne de 10-20 ha. Il y’a donc une dissociation entre famille et exploitation : au mieux, si l’exploitant n’est pas célibataire, il y’a coïncidence entre le couple et l’exploitation.

 D’autre part, ce modèle est mis en avant par la JAC, et surtout le CNJA, fondée en 1956, (héritier de la JAC) qui milite en faveur d’une intensification de l’exode rural pour permettre de constituer des exploitations modernes, d’une taille moyenne de 10-20 ha (voir remembrement, qui aura véritablement lieu plus tard, dans les années 1960, même si commence déjà).

 Cependant, dans certaines régions subsiste encore une agriculture paysanne, non industrielle (ex : Bretagne et polyculuture + élevage sur 10-20 ha), proche des modèles familiaux de la période précédente ; les enfants de ces paysans font des études courtes (le plus souvent pas BAC mais CAP agricole) ou bien partent en ville.

b) La famille, siège d’un conflit entre générations.

 Souvent conflit, au sein d’une même famille, durant les ‘50s, de deux tendances : l’une moderniste (agriculture « industrielle », spécialisée et mécanisée), l’autre plus traditionnelle (polyculture etc.). Prend souvent la forme d’un antagonisme père-fils, le second étant fortement influencé par les idées de la JAC et du CNJA. Celui-ci se positionne clairement en faveur des évolutions à l’œuvre au sein de la famille rurale, et contre la persistance de modèles familiaux anciens. Ainsi, en plus de promouvoir le modèle de l’exploitation à 2 UTH, il s’oppose vivement à l’indemnité de retour à la terre.

 Tout ça se double d’une contestation croissante de l’autorité par les jeunes (notamment chez les femmes, pour savoir qui sera la maîtresse de maison), qui ne veulent plus être soumis au dictat patriarcal. Mais les vieux, eux, rechignent à laisser la place, car ils savent que cela signifie la fin d’un monde, le leur, faute pouvoir s’adapter.

 Sur ce point, voir la question du maïs hybride en Béarn : celui-ci est rejeté par les « vieux paysans », alors qu’au contraire les jeunes agriculteurs souhaitent l’imposer. Ce que ces « anciens » rejettent, ce n’est pas tant ce maïs en lui-même (qui a de nombreux avantages : plus productif, plus résistant etc.) mais ce qu’il signifie : la fin de leur petite agriculture et la mise en place d’une nouvelle agriculture, une industrie agroalimentaire, à laquelle eux et leurs petites exploitations non-modernisées ne survivront pas.

 A noter que si la femme n’est plus soumise au contrôle des beaux-parents, elle reste toujours une main d’œuvre non négligeable (cf. modèle à 2 UTH, centré sur le modèle du couple) et, en cas de rupture, se retrouve souvent dans une position délicate (pas d’indemnités, de chômage car souvent pas déclarées en tant qu’employées ou autres).

c) Quel futur, quelles alternatives ?

 Face à cela peut se poser la nécessité de nouvelles formes de regroupement. Par exemple, pour pallier en partie le problème du célibat, la cohabitation entre frères célibataires, inspirée de ce qu’on pouvait trouver dans le Béarn sous le 2d Empire, où frères et sœurs, mariés cette fois, habitaient sous le même toit avec leurs conjoints.

 Si la famille dans le monde rural est mise à mal, cela s’est fait au profit des liens familiaux entre ruraux et citadins (nombres des paysans qui sont restés ont des membres qui ont émigrés). Ainsi, même si subsiste toujours un certain antagonisme villes-campagnes, ces dernières sont désormais plus liées aux villes de par les liens familiaux (d’où également plus grande diffusion des modes venues de la ville), et inversement ; en témoigne l’envoi de nombreux colis (plusieurs millions par jours) des ruraux aux citadins, rationnés pendant la guerre : persistance de la fonction d’entraide, qui s’est déclinée sous une nouvelle forme.

**Conclusion :**

La famille a, peu à peu, vu son rôle utilitaire décroître, avec en parallèle l’émergence de l’individu, entre autres. Elle a joué des rôles multiples mais semble bien mal en point, dans le monde rural, à la fin des ‘50s : en proie à la disparition diront certains.

Elargissement : pas impossible de dresser un parallèle entre l’évolution qu’a connu la famille et celui qu’a connu la religion. Avant, la religion était une affaire de « tradition » : on naissait catholique (ou protestant etc.) « de père en fils ». Puis le rapport à la religion s’est peu à peu intériorisé pour devenir personnel : un choix. Il en va de même pour la famille : à défaut de la choisir (cf. Renaud, *« On choisit ses copains, mais rarement sa famille »,* Mon Beauf’), on n’est plus défini par elle *de facto*. Il est devenu possible de contester son autorité et de s’en éloigner. Elle perd, autant que faire se peut, son caractère héréditaire, tout comme la religion.

Tout ça, bien évidemment, est à replacer dans le cadre de l’émergence de l’individu face à la communauté, et donc bien sur, face à la famille.